



**Union Fédérative Nationale
des Associations de
Familles d'Accueil et
Assistantes Maternelles**

Communiqué de presse n° 1

Assistants maternels : de l'avancée à la régression

Depuis sa création en 1976, l'UFNAFAAM a toujours cherché à préserver la qualité de l'accueil de l'enfant grâce à la professionnalisation des assistants maternels ainsi qu'à la valorisation de ce métier.

Dans son discours du 13 février 2009, le président de la République évoque dans le cadre de notre profession « *Le dévouement, la bonne volonté, la gentillesse, le charisme, l'expérience* » auxquelles Mr Nicolas SARKOZY ajoute, « *l'évaluation et les bonnes pratiques* ». Sans remettre en cause l'atout inhérent à ces qualités, elles sont absolument insuffisantes pour garantir un accueil répondant aux besoins des enfants et dévalorisent l'ensemble de la profession en l'assimilant à un apostolat qui tendrait, peut être, à vouloir justifier la faible rémunération horaire inscrite dans notre « *sacro-saint statut* ».

L'UFNAFAAM a été pionnière pour la formation obligatoire depuis 1992 et a largement participé à ce que celle-ci corresponde, depuis la loi de 2005, au premier module du C.A.P. petite enfance pour contribuer à l'accroissement de la profession et permettre une évolution de carrière aux assistants maternels qui le souhaitent.

Ce discours, ajouté aux différents communiqués de presse tendant à dévaloriser ce diplôme d'État décrédibilise encore davantage la profession d'assistants maternels et va à l'encontre du but recherché : trouver 200 000 places d'accueil.

Notre profession ne saurait être une réponse au manque de places d'accueil uniquement pour des raisons financières sachant que l'accueil chez un assistant maternel est le plus économique pour notre société.

Les regroupements d'assistants maternels ne créeront pas beaucoup de places supplémentaires : de plus, la convention CAF-Conseil Général en cours d'élaboration et non parue actuellement, ne peut garantir un soutien, notamment dans la couverture des responsabilités de ces professionnels.

La profession souffre d'un manque évident de considération qui trouve écho parfois même dans le regard de ses pairs ce qui ne saurait attirer des candidats au métier si ils n'ont pas la place légitime qu'ils méritent parmi les professionnels de la petite enfance.

L'UFNAFAAM

Les Commères
32170 TILLAC
08 91 70 10 15

Chargée de communication :
sandra.onyszko@ufnafaam.fr